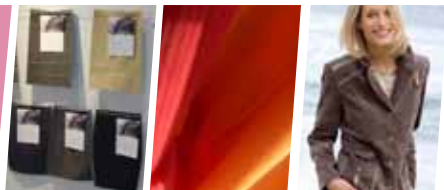


FORMATIONS 2010



Jeudi 18 février 2010 (matin)

LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS TEXTILES

- Comment prouver une revendication marketing ?
- Qu'est-ce que la certification de produits ?
- Quelles sont les problématiques existantes autour de la viscose de bambou ?
- Qu'est-ce que la traçabilité ?

La complexité du processus de fabrication d'un produit textile et la diversité du sourcing ne permettent pas toujours au professionnel d'être en mesure de revendiquer, avec certitude, les

propriétés de son produit en terme de qualité ou de composition. Or, toute allégation relative à un produit doit être prouvée, notamment au moyen d'une traçabilité "complète".

Durant cette matinée de formation, des méthodes utiles seront proposées pour organiser une traçabilité des produits textiles au sein de la chaîne d'approvisionnement et ce, afin de répondre aux obligations légales relatives à la preuve des allégations marketing et commerciales (revendications environnementales, origine de la fibre...).

Des cas concrets tels que le coton issu de l'agriculture biologique et la viscose de bambou seront évoqués.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ➔ Connaître les méthodes pour organiser la traçabilité d'un produit textile durant les différentes étapes de sa fabrication.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intéressée par la mise en place d'un système de traçabilité des produits textiles au sein de la chaîne d'approvisionnement : responsable achats, responsable logistique, responsable qualité, responsable marketing, chefs de produits...

LA FEDERATION
EXPERTISE
TEXTILE

FORMATIONS • MISSIONS
P U B L I C A T I O N S

LA FEDERATION – EXPERTISE TEXTILE – 37/39, rue de Neuilly – 92110 Clichy
Tél. : 01 49 68 33 50 – Fax : 01 49 68 04 78 – Site web : www.la-federation.com

PROGRAMME DE LA MATINÉE

Introduction

- Information des consommateurs : les obligations du professionnel

Comment prouver les allégations commerciales relatives à un produit et à sa composition ?

- Les tests en laboratoire
- Les certificats de produit et la traçabilité
 - Les labels volontaires (Oeko-Tex, Ecolabel)
 - Le coton biologique

Le cas spécifique de la viscose de bambou

- Présentation de la problématique relative au "bambou"
- Position de l'administration française

Comment organiser la traçabilité d'un produit textile ?

- Les étapes clés
- Les différentes solutions techniques
- Comment s'organiser au sein de la chaîne d'approvisionnement ?

Questions diverses

ANIMATION / ORGANISATION

- **Jean-Michel LOUBRY**, Responsable du Département Missions d'Intérêt Général - Pôle Traçabilité
- **Alexandra BASSET**, Juriste, La Fédération - Expertise Textile.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Intervention de spécialistes.
- Présentation de cas concrets.
- Débat : questions/réponses des stagiaires.

LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS TEXTILES

Jeudi 18 février 2010 (matin)

Société: _____

Secteur d'Activité: _____ Site Web: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

PARTICIPANT

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____ E-mail: _____

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Vous gérez vous-même votre budget de formation.
Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de **418,60 euros**, à l'ordre de **LA FEDERATION DE LA MAILLE**, correspondant au règlement TTC.
- Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OPCA).
Dans ce cas, **veuillez consulter au préalable votre organisme de formation** pour la demande de prise en charge ; **après accord**, merci de nous indiquer ses coordonnées :

Nom de l'organisme: _____

Responsable du dossier: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Téléphone: _____ Fax: _____

"En m'inscrivant, je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de participation aux formations (ou missions) établies par la Fédération de la Maille & de la Lingerie et disponibles sur le site de la Fédération".

Date

Signature

Cachet de l'entreprise

COÛT DE LA FORMATION

- Participation HT 350,00 €
TVA 19,6% 68,60 €
Total TTC 418,60 €
par participant
- Vous êtes adhérent de La Fédération de la Maille & de la Lingerie
Pour bénéficier du **tarif préférentiel réservé aux adhérents**,
veuillez contacter Corinne CUZIN au 01 49 68 33 51.

DIRECTION PÉDAGOGIQUE & COMMERCIALE

- Alexandra BASSET
abasset@la-federation.com

LIEU ET ACCÈS À LA FÉDÉRATION

- La Fédération
37/39, rue de Neuilly - 92110 Clichy
Tél. : 01 49 68 33 50 - Fax : 01 49 68 04 78
- 9h00 - 13h00
- Métro : Mairie de Clichy
- Gare SNCF : Clichy-Levallois

